

COMMUNIQUE DE PRESSE

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle ville 1002 Tunis

BEST LEASE informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire, tenue le 25 avril 2026, a fixé le montant des dividendes à 4 500 000 TND, soit 0,150 TND par action.

La date de détachement est fixée le 26 juin 2026, et la mise en paiement de ce dividende est fixée au 30 juin 2026.